

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30**/03/2018
et publication du **30**/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

**D06-22-03-2018 : Renouvellement du contrat chargé de mission culture / coopération
Leader / circuits de proximité**

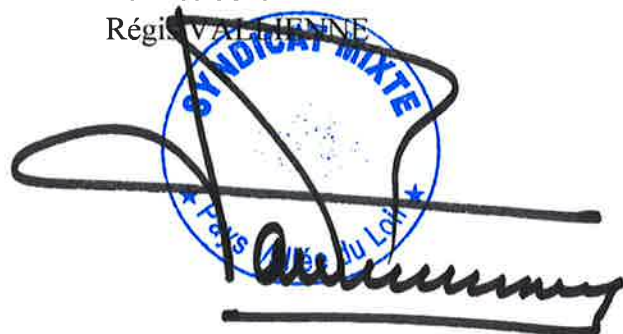
Monsieur le Président expose au comité syndical que le premier contrat Monsieur Alexandre MENARD sur le poste de chargé de mission culture / coopération Leader / circuits de proximité arrive à son terme le 18 juin 2018, il propose au comité syndical d'en conclure un second à échéance du 31 décembre 2020.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le renouvellement du contrat de Monsieur Alexandre MENARD à échéance du 31 décembre 2020 et autorisent le Président à le signer.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE



The image shows a blue circular stamp with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, flanked by two stars. A black ink signature is written over the stamp.